

M. MONTGOMERY: Dans le même ordre d'idées, encourage-t-on les étudiants indiens à entrer dans la carrière de l'enseignement et à suivre les cours de pédagogie?

M. DAVEY: Oui. Nous essayons d'orienter les étudiants indiens vers les cours qui leur conviennent le mieux. Des instituteurs qui sont excellents aujourd'hui, ont eu de la difficulté à compléter leurs études universitaires. Si je me souviens bien, un jour une jeune Indienne demanda au ministère de l'aider à faire des études de médecine. La première année, elle obtint les notes voulues de justesse; la deuxième année, elle échoua. On conseilla alors à cette jeune fille de choisir une autre carrière qui lui conviendrait mieux. Ces choses arrivent.

M. MONTGOMERY: Et la profession d'infirmière?

M. DAVEY: Oui, un bon nombre sont devenues infirmières.

M. FAIRFIELD: Avez-vous dans chaque province quelqu'un qui est chargé de visiter les pensionnats et les écoles secondaires afin de conseiller aux élèves les mieux doués d'entreprendre des études techniques ou universitaires?

M. DAVEY: Oui, nous avons dans chacune de nos régions au moins un éducateur qui remplit cette fonction.

M. FAIRFIELD: Depuis quand ce poste existe-t-il, depuis 1955 ou 1956?

M. DAVEY: Non, le premier poste d'inspecteur régional des écoles fut créé il y a plusieurs années déjà, en 1924 au moins.

M. FAIRFIELD: Mais ce fonctionnaire n'est pas un inspecteur d'écoles, n'est-ce pas?

M. DAVEY: Excusez-moi. Je parlais des inspecteurs d'écoles. Dans la Colombie-Britannique, nous avons un poste de cette nature, qui fut établi en 1956, si je ne me trompe, et qui fut le premier de ce genre.

M. FAIRFIELD: Mais vous avez des postes semblables dans toutes les autres provinces maintenant, n'est-ce pas?

M. DAVEY: Nous en avons un en Alberta, dont le titulaire n'a pas encore été nommé.

M. FAIRFIELD: Vous n'en avez pas au Manitoba?

M. DAVEY: Non, pas encore.

M. HARDIE: J'aimerais poser au témoin quelques questions sur la première partie de son mémoire, où il dit:

Avant d'étudier le programme de l'éducation des Indiens et les problèmes qu'il pose, il faut commencer par examiner les buts de ce programme.

On peut les ranger, *grosso modo*, en trois grandes catégories:

(1) Instruire les enfants indiens d'âge scolaire en vue de les préparer à prendre leur place dans la société canadienne et à bien s'acquitter de leurs devoirs de citoyens sur le plan social et économique.

Voici ma question sur ce premier paragraphe. Par bons citoyens sur le plan social et économique, entendez-vous des bons citoyens de la ville d'Edmonton, ou de bons citoyens d'Aklavik?

M. DAVEY: Il serait difficile de répondre à cette question en une ou deux phrases, mais il faut certainement tenir compte des conditions propres à la région intéressée.

M. HARDIE: Il serait donc juste de dire que la définition de citoyens compétents sur le plan social et économique, acceptée par la Direction, varie suivant l'endroit où ils vivent?